

Maromme, le 1^{er} Octobre 2019

Un violent incendie s'est déclenché dans la nuit de mercredi 25 à jeudi 26 septembre 2019 à l'usine Lubrizol à Rouen et une partie du territoire a été survolée par le nuage des fumées.

Dans l'attente des résultats d'analyses, les préfetures des départements concernés ont pris des mesures conservatoires immédiates guidées par le principe de précaution.

Ainsi, une série de recommandations à destination des populations et des agriculteurs, vise à consigner sous la responsabilité des exploitants et jusqu'à obtention de garanties sanitaires, les productions végétales récoltées après le 26 Septembre 2019.

Les fruits et légumes ou les aliments pour animaux ne peuvent être ni commercialisés, ni intégrés dans la consommation humaine ou animale.

La situation sera réévaluée sur la base des résultats des contrôles officiels et de l'évaluation du risque sanitaire menée par les autorités.

Nos producteurs sont informés de ces arrêtés préfectoraux et respectent ces mesures conservatoires. Ainsi, nous ne sommes pas fournis en produits qui seraient possiblement contaminés.

De plus, suite aux arrêtés préfectoraux de Seine Maritime N° 19-159 et de la Somme N° 2019-087, nous vous confirmons que nos fournisseurs de fruits et légumes chez lesquels nous nous approvisionnons ne sont pas situés dans les zones concernées par les restrictions sanitaires de mise sur le marché de productions alimentaires suite à l'incendie de Lubrizol.

Nous suivons attentivement l'évolution des recommandations des services officielles.

Frédéric LASSON
Direction Régionale Normandie



TERREAZUR NORMANDIE
9 Rue Berthelot
76150 MAROMME
T : 02 32 93 98 32
F : 02 32 93 98 27
@ : cde-normandie-rhd@terreazur.fr

SIRET 552 044 992 02846

Siège social : 3 Avenue du Docteur Ténine - CS 80038 - 92184 Antony Cedex - T : 01 55 59 61 00 - www.terreazur.fr
groupe pomona/SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 567 380€ - 552 044 992 RCS Nanterre - TVA FR 56 552 044 992